

VOTRE BULLETIN D'ADHÉSION

BULLETIN À COMPLÉTER, SIGNER ET ADRESSER À
JCP Vacances "Les plus Belles Échappées Françaises en 2 pour 1"
35, rue de Blanzat - 63100 CLERMONT-FERRAND

Je souhaite adhérer à la formule JCP Vacances, et ainsi bénéficier des séjours "2 pour 1"

M^{lle} M^{me} M. M. et M^{me}

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. (journée) _____ Tél. (soir) _____

Portable _____ E-Mail _____

Profession _____ Date de naissance _____

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion et en accepter le contenu

Date _____ Signature _____

Je joins mon règlement de 95 € représentant mon adhésion valable 2 ans

J'ai bien noté que je recevrai sous huitaine ma carte d'adhérent et le guide des séjours "2 pour 1"

Conditions générales d'adhésion et avantages



1 Quelle est la durée de mon adhésion ? Votre adhésion est valable deux ans à compter de votre inscription et vous permet de bénéficier des offres « 2 pour 1 » autant de fois que vous le souhaitez. Vous pouvez donc découvrir ou re-découvrir les plus belles régions françaises et espagnoles en « 2 pour 1 ».

2 Qu'est-ce que le « 2 pour 1 » ? Le forfait « 2 pour 1 » correspond dans le cas des locations en résidences à la semaine au tarif le plus élevé payante, la 2nde étant offerte. Pour les séjours « All inclusive », la 1^{ère} personne paye le tarif individuel et la 2nde est invitée gratuitement.

3 L'adhésion est-elle par personne ou par couple ? Vous ne payez qu'une seule adhésion pour le couple (mariés ou non)

4 Mes proches ou amis peuvent-ils m'accompagner ? C'est tout à fait possible. En vous accompagnant, ils bénéficient aussi du « 2 pour 1 », même s'ils ne sont pas adhérents et sous réserve de places disponibles.

5 D'autres amis sont adhérents « GOLD », comment le devenir ? Il faut cumuler 12 points (1 séjour = 1 point ; 1 parrainage = 3 points ; 1 participation au Voyage Annuel = 12 points). Votre carte d'adhérent sera ensuite gratuite ainsi que d'autres avantages.

6 Loi informatique et liberté ? Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent.

7 Acceptation des C.G.U. ? L'adhésion à JCP Vacances implique l'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation du site www.jcpvacances.com

Les plus Belles Échappées Françaises en 2 pour 1[®]

 JCP Vacances

JCP Vacances "Les plus Belles Échappées Françaises en 2 pour 1"

35, rue de Blanzat - 63100 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04 73 68 38 38 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)

www.jcpvacances.com - contact@jcpvacances.com - RCS Clermont-Fd 539 732 784